

**COMMUNE D'INNENHEIM - 67880**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du 29 août 2023**

Séance ordinaire du **29 août 2023** - 20 h 30 - Salle du Conseil - Mairie

<b>Nombre de conseillers :</b>	Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire
En fonction : 15	Secrétaire de séance : M. DEMARE Alain
Présents : 14	Date de convocation : 22 août 2023
Absents : 01	
Nombre de procuration(s) : 1	

**Membres présents :** Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain - FREYD Damien - GRAUFEL Mélanie  
LESNIAK Laurence - MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent (arrivé à 20 h 45) - OFFENBURGER Céline  
RIEUX Dominique - ROSFELDER Dominique - SAETTEL Christiane - SCHOSSELER Daniel - URBAN Denis

**Absent(s) excusé(s) :** Mme TANGHE Marielle ( Mme TANGHE a donné procuration à Mme MOSCHLER Isabelle)

**13. Questions diverses et communications**

**CPI Innenheim**

Mme MOSCHLER Isabelle s'enquiert du devenir du CPI d'Innenheim. M. le Maire fait part de sa rencontre avec le Contrôleur Général René CELLIER, Directeur départemental du SIS-67 et le Commandant Hervé CLAUDON, début juillet. L'objectif du SIS-67 est de réduire le nombre de casernes de 260 à 80. Dans cette perspective, se pose la question du regroupement des CPI d'Innenheim et de Krautergersheim. Le SIS-67 estime que le CPI d'Innenheim est trop excentré d'Obernai et celui de Krautergersheim trop petit et le bâtiment en très mauvais état sauf à y effectuer des travaux coûteux de remise aux normes.

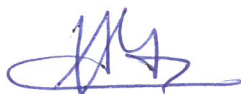
Il est rappelé que de nombreuses formations pour les sapeurs-pompiers ont lieu à Innenheim en raison justement de la qualité et du confort du bâtiment.

M. le Maire a expliqué au Directeur Départemental du SIS-67 l'intérêt de fusionner à Innenheim. Par ailleurs, en cas de transfert du corps des sapeurs-pompiers d'Innenheim à Krautergersheim, la commune récupérera les locaux.

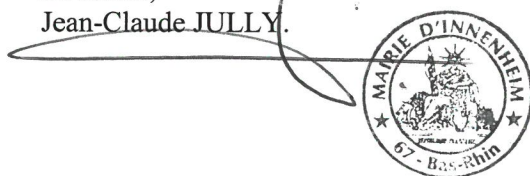
Pour le moment, aucune décision n'a été prise, côté SIS-67.

M. le Maire et le Capitaine ZELLER de l'Unité Territoriale d'Obernai s'accordent à penser qu'il conviendrait de réunir l'ensemble des sapeurs-pompiers d'Innenheim et de Krautergersheim afin de leur poser la question avant toute décision irrévocable.

Le secrétaire de séance,  
Alain DEMARE.



Délibération certifiée conforme.  
Innenheim, le 4 septembre 2023  
Le Maire,  
Jean-Claude JULLY.



Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim le 05 septembre 2023.